

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01701

Numéro SIREN : 750 407 835

Nom ou dénomination : A.D.RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2018 sous le numéro de dépôt 19143

22 OCT. 2018

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

BILAN SIMPLIFIÉ

H CBN

19143

①

Désignation de l'entreprise A.D. RENOVATION Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 48 BD DES PLATANES COLONEL LOUIS GONDRET 13009 MARSEILLE

SIREN 7 5 0 4 0 7 8 3 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>31/12/2017</u>		
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	020	030	26 881	18 676	
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
Total I (5)		044	048	26 881	18 676	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés *	068	070	164 943	164 943	
	Autres * (3)	072	074	58 787	58 787	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	20 411	20 411	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II		096	098	244 141	244 141	
Total général (I+II)		100	112	271 022	18 676	
				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		10 150	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		1 015	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			
	Report à nouveau		134		43 962	
	Résultat de l'exercice		136		11 593	
	Provisions réglementées		140			
	Total I			142		66 721
	Provisions pour risques et charges			154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		32 274	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		57 154	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	29 954	96 198	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III			176		185 625	
Total général (I + II + III)			180		252 346	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

BRA

AA

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A. D. RENOVATION		Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le	
				018		13/11/2012 01/01/13	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
				217		218	513 353
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitations reçues			226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230		242	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	513 595
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stocks (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		17 274	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242		317 818
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		1 189	
Rémunérations du personnel *			250		88 909		
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		61 632		
Dotations aux amortissements *			254		3 615		
Dotations aux provisions			256				
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			259		124	
			260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	490 562	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	23 033	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	2 843	
Produits exceptionnels (IV)					290	1 153	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347		300	7 417	
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	2 333	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	11 593	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	11 593	314	
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		3 961	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Dont divers	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (41. octies et octies A)	987		312	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346		5 466	
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	352	10 088
					Déficit col. 2	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	370	10 088
					Déficit col. 2	372	

BRA

AA

DGFIP N°2033-B-SD 2017

Extension

5 466

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 216 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**
Désignation de l'entreprise : **A.D. RENOVATION**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	630	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800					
-----	--	--	--	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381						
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380						
N° du centre de gestion agréé	388						
Montant de la TVA collectée	374					27 666	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378					32 902	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398						
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397						

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DR 9

AA

S.A.S AD RENOVATION

au capital de 10.150 euros

**Siège Social : 48 bd des Platanes, Colonel Louis Gondret
13009 MARSEILLE**

RCS Marseille – 750.407.835

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 juin 2018

L'an deux mille dix huit et le 25 juin à 9 heures, les associés se sont réunis à Marseille au siège social de la SAS **AD RENOVATION**, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

- Mr DEMAGNON Roméo, propriétaire de 815 parts,
- Mr ADAMO Ange , propriétaire de 200 parts,

Total des parts présentes ou représentées : 1015 parts sur les 1015 parts composant le capital social.

Le capital est entièrement représenté, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mr DEMAGNON Roméo préside la séance en qualité de président

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non présent plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

DRA

AA

ORDRE DU JOUR

Rapport de gérance sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
Rapport spécial régi par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
Approbation des comptes de l'exercice 2017,
Quitus au président,
Affectation des résultats
Pouvoirs à donner

Le président dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à la disposition des associés les documents suivants :

- les statuts de la société,
- les lettres de convocation à la présente Assemblée,
- texte de l'ordre du jour,
- texte des résolutions,
- bilan et documents annexes.

Les associés lui donnent acte de la régularité de la convocation à la présente Assemblée et de la mise à leur disposition, dans les délais légaux, des documents prévus par la Loi et les règlements en vigueur.

Mr DEMAGNON Roméo donne ensuite lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017.

RAPPORT DE GESTION

En conformité avec les dispositions légales en la matière, et aux statuts de notre société, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ma gestion au cours de l'exercice écoulé.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017

- Chiffre d'affaires net HT	513 353
- Subventions d'exploitation	0
- Autres Produits	242

Total des produits d'exploitation	513 595
	=====
- Achats de Marchandises	17 274
- Variation de Stock	0
- Autres charges externes	317 818
- Impôts taxes et versem. assimilés	1 189
- Salaires et traitements	88 909
- Charges sociales	61 632
- Dotations amortissements	3 615
- Autres charges	124

Total des charges d'exploitation	490 562
	=====
1 - <u>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</u>	23 033
Produits financiers	0
Charges financières	2 853
2 - <u>RÉSULTAT FINANCIER</u>	2 843
3 - <u>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</u>	20 190
Produits exceptionnels	1 153
Charges exceptionnelles	(7 417)
4 - <u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	(6 264)
Impôts sur les bénéfices	2 333
BENEFICE	11 593
	=====

DRA

AA

ACTIF

Actif immobilisé net	8 205
Créances et disponibilités	244 141
Charges constatées d'avance	0

TOTAL	252 346
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>252 346</u>

PASSIF

Capitaux propres	66 721
Dettes (dont salaires et charges sociales)	185 625

TOTAL	252 346
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	<u>252 346</u>

Le Président
Mr DEMAGNON Roméo



DRA

AA

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par **Mr DEMAGNON Roméo** sur les comptes de l'exercice 2017 et après avoir examiné les documents comptables présentés au titre de cet exercice, les associés passent au vote des résolutions proposées par le président.

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par **Mr DEMAGNON Roméo** sur les comptes de l'exercice 2017 et après examen des documents comptables, approuve les comptes tels qu'ils ont été arrêtés et donne quitus au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés approuve le résultat de l'exercice 2017 et faisant apparaître un bénéfice **11 593 euro**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés décide d'affecter en report à nouveau le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 soit 11 593 -€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés approuve les dispositions prises concernant l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DRA

AA

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Président avec la faculté de se substituer tout mandataire de son choix porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales en conséquence des résolutions qui précèdent au Tribunal de Commerce.

Cette résolution, mise au voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h00 et les associés présents ont tout signé le procès-verbal de séance.

Mr. DEMAGNON Romeo



Mr. ADAMO Ange



DRA

AA

AUDIT EXPERTISE PROVENCE

A.E.P.

GREFFE TRIBUNAL Cce MARSEILLE

Approbation Comptes

2, Rue Emile Pollak

13006 MARSEILLE



Approbation Comptes

Exercices 2017

SAS AD RENOVATION

MARSEILLE, le 15 OCTOBRE 2018

Messieurs,

Veillez trouver ci-joint concernant les exercices 2017 l'approbation des comptes et les annexes de notre client **SAS AD RENOVATION**, ainsi qu'un chèque de 47.70 euros.

Vous en remerciant par avance de votre diligence et compréhension,

Veillez d'agréer, Messieurs, mes meilleures salutations

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rachel Teboul-Treguier".

Rachel TEBOUL-TREGUIER

Siège Social : 48 Bd des Platanes - 13009 MARSEILLE * auditexpertprovence@gmail.com

Tél : 09.54.93.70.57 * Fax : 04.91.74.39.30 * SIRET: 831.463.138.00014